



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN
Tél : 04.90.28.50.90
Fax : 04.90.28.50.99
communication@visan-mairie.com

VISAN INFO HEBDO

Mercredi 15 Avril 2020

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Comme l'ensemble des communes où une nouvelle municipalité a été élue, en tant « qu'élus sortants » nous (ce qui se résume à Eric Phétisson, Jean Prévost et moi-même, Bernard Racanière) assurons la continuité de gestion de la commune en attendant l'installation du nouveau conseil municipal que vous avez élu. Nous nous efforçons de maintenir le lien avec la population, de communiquer comme nous l'avons toujours fait depuis le début de notre mandat, sachez que l'ensemble du dispositif de communication relève de notre seule initiative. Rien n'existait auparavant. C'est pourquoi, nous avons repris la communication hebdomadaire du « Visan Hebdo », n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques pour améliorer cette communication durant ce temps de confinement.

7 MOUTONS EN VADROUILLE SUR VISAN

Voilà plusieurs jours que 7 moutons sont en liberté sur notre territoire. Dernier lieu où ils ont été vus : La Savoyonne. Si vous connaissez un propriétaire ayant perdu des moutons, merci de lui signaler. Informez la mairie au 04.90.28.50.90.

MAISON DU TOURISME & DES PRODUITS DU TERROIR DE VISAN

La Maison du Tourisme et des Produits du Terroir de Visan reste encore fermée au public pour quelques temps. Toutefois, vous pouvez désormais à nouveau nous commander les vins et autres produits de vos producteurs préférés aux mêmes tarifs que chez eux.

+ par mail à : point-tourisme-visan@wanadoo.fr

+ ou par téléphone **du mardi au samedi de 9h00 à 12h00** au : **04 90 41 97 25** pour le lendemain au plus tôt.

N'hésitez pas, nous préparons la commande en respectant les gestes sanitaires nécessaires, et vous pourrez ensuite venir la chercher en toute sécurité sur rendez-vous. Pour le paiement, nous ne prenons que les chèques et la carte bancaire

BRULAGE & DECHETTERIE

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler ses déchets verts. Certains d'entre vous s'interrogent en demandant la réouverture des déchetteries de notre territoire. Ce n'est pas possible dans la mesure où les entreprises privées qui sont chargées de transporter les déchets triés, verts ou autres, sont à l'arrêt.

CAMPAGNE DE CURAGE DE FOSSES

La commune lance une campagne de curage des fossés en campagne. Ce sont deux entreprises de Visan qui vont s'en charger : Sociétés APPAY et PAÏTA. Nous appelons les automobilistes à être prudents sur les chemins concernés surtout au niveau de la maîtrise de la vitesse. Voici les chemins concernés :

Chemin de St Pierre, Chemin du Bas Gibard, Chemin de la Petite Matte, Chemin de la Peine, Chemin de Notre Dame, Chemin de la Carne.

ECLAIRAGE PUBLIC

Voilà plusieurs jours que nous avons pris la décision de suspendre l'éclairage public à titre expérimental jusqu'à la fin du confinement. Voici quelques retours :

Tout d'abord merci à toute l'équipe pour les visan infos hebdo qui nous permettent de suivre les infos locales par rapport à cette épidémie.

Je voulais aussi vous remercier pour cette bonne idée de faire un test de supprimer l'éclairage public pendant ce confinement. Cela nous a permis d'admirer notre magnifique lune il y a quelques jours et de découvrir toutes ces étoiles au-dessus de nous. Vraiment, merci pour cette initiative qui j'espère perdurera après, sachant que l'été va arriver et que l'on va pouvoir admirer nos cieux installés dans notre jardin...

*Sur ces paroles qui j'espère retiendront toute votre attention, je vous souhaite encore un bon confinement. Portez-vous bien
ATJ*

Une baisse d'intensité serait peut-être plus judicieuse sur une plage horaire 24h/06h.... l'extinction complète risque d'être très insécurisant et même anxiogène... JP

*Bonne idée je pense. Peut-être une réserve sur l'axe principal de la commune qui reste un axe très passant en temps normal...
DG*

REOUVERTURE DU MARCHÉ DU VENDREDI A VISAN

Nous avons sollicité M. Didier François sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras pour obtenir une dérogation au maintien du marché hebdomadaire afin de permettre aux visannais de pourvoir à leurs besoins alimentaires. Nous venons de recevoir l'arrêté du Préfet, le marché reprendra donc avec 2 marchands, un maraîcher et un fromager afin de respecter les consignes imposées par la Préfecture. Pour votre sécurité et celle de la clientèle, c'est le maraîcher qui vous servira, vous ne devez en aucun cas manipuler les fruits et légumes. Un sens de circulation sera également mis en place. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données.

RAPPEL

+ Les services de la commune continuent de fonctionner. N'hésitez pas à téléphoner au 04.90.28.50.90 ou contact@orange.fr

+ Deux producteurs de Visan vous proposent leurs produits :

- Fruits et légumes : La Ferme de l'Estau 06.99.01.62.13 (possibilité de panier composé de fruits et légumes de saison sur demande)

- Fromages de chèvres : La ferme Le Truffier Vert 06 80 23 29 37

+ Commerces ouverts sur Visan : Epicerie (seulement le matin), les deux boulangeries, le tabac-presse, la pharmacie.